

## Appel à Candidature

### Pour l'inscription en mastère professionnel en Expert Cyber sécurité (MPECS) (AU 2023/2024)

Il est porté à la connaissance des étudiants titulaires de licence (LMD), d'une maîtrise ou ingénieur ce qui suit :

1. L'inscription des candidatures se fait exclusivement par internet sur le site de l'ISSAT à l'adresse : <https://issatgf.rnu.tn/fra/mastere/>

الإجازات المطلوبة	طاقة الاستيعاب	الاختصاص
<ul style="list-style-type: none"><li>- الإجازة في علوم البيانات أو ما يعادلها</li><li>- الإجازة في علوم الحاسوب أو ما يعادلها</li><li>- الإجازة في إعلامية التصرف أو ما يعادلها</li><li>- الإجازة في الشبكات الإعلامية أو ما يعادلها</li><li>- إجازة في الإلكترونيك أو ما يعادلها</li><li>- إجازة في الأوتوماتيك أو ما يعادلها</li><li>- الإجازة في علوم وتكنولوجيات المعلومات والاتصالات أو ما يعادلها</li><li>- الإجازة في الإعلامية الصناعية أو ما يعادلها</li><li>- الإجازة في انترنات الأشياء أو ما يعادلها</li><li>- الأستاذية في الإعلامية / الاتصالات أو الاختصاصات المماثلة</li><li>- مهندس في الإعلامية / الاتصالات أو الاختصاصات المماثلة</li></ul>	35	خبير في الأمن السبراني <b>Expert en Cyber sécurité</b> (MPECS)

2. Le classement de tous les candidats se fera suivant :

- a- La nature du diplôme.
- b- Le niveau universitaire.
- c- L'établissement d'origine (ISSAT Gafsa ou autre).
- d- Le score est calculé comme suit :

- ✓ M1 correspond au critère d'ancienneté du diplôme : 2023 (4), 2022 (3), 2021 (2), 2020 (1) et avant 2020(0)
- ✓ M2 correspond au niveau du candidat

$$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1*Pi} + 2*\text{moyenne2*Pi} + \text{moyenne3*Pi} \text{ (pour la licence)}$$

$$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1*Pi} + 2*\text{moyenne2*Pi} + \text{moyenne3*Pi}$$

(Pour ingénieur)

$$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1*Pi} + 2*\text{moyenne2*Pi} + \text{moyenne3*Pi} + \text{moyenne4*Pi}$$

(Pour les titulaires d'une maîtrise)

Sachant que :

- $P_i=1$  : si le candidat a réussi son année universitaire à la session principale du niveau  $i$ .
- $P_i=0.75$  : si le candidat a réussi son année universitaire à la session de rattrapage du niveau  $i$ .
- $P_i=0.5$  : si le candidat a réussi son année universitaire de l'année  $i$  après un seul redoublement.
- **Moyenne  $i$**  : la moyenne du candidat pour l'année  $i$ .
- Pour les licences appliquées, **Moyenne3** est la moyenne du semestre **S5** ; la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de la moyenne.
- Pour le diplôme d'ingénieur, la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de la moyenne **Moyenne3**.

✓ Le score final de sélection est calculé comme suit :

$$\text{Score final} = M1+M2$$

- Les candidats ayant redoublés plus qu'une fois durant leurs cursus universitaires sont automatiquement éliminés de la sélection à l'exception des étudiants issus des classes préparatoires sachant que  $P_i$  est égal à **0.5** pour ceux-ci (étudiants ayant redoublé **2 fois** en prépa pour l'année  $i$ ).
- Le classement des candidats sera réalisé selon deux voies et par système de quota pour les différentes catégories (diplômés ISSAT, hors ISSAT, ...)
  1. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant passés leur cursus universitaire (les 3 ans) à l'ISSAT de Gafsa à part,
  2. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant passés leur cursus universitaire (les 3 ans) dans un autre établissement à part,
  3. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant une maîtrise.
  4. Un quota suite à un classement pour les étudiants ayant un diplôme d'ingénieurs.
- 3. Le dossier pour tous les candidats doit être envoyé par poste recommandé ou rapide poste uniquement, pas de dépôt au bureau d'ordre à l'adresse suivante :

Mastère de Recherche Mécanique et  
Energétique

**ISSAT GAFSA BP 116 Campus  
Universitaire Ahmed Zarrouk 2112, Gafsa**

Le dossier complet doit comporter les pièces suivantes :

1. Le formulaire de candidature remplie à imprimer depuis le site de l'ISSAT et signée
2. Une copie de la CIN
3. Une copie certifiée conforme à l'originale du relevé des notes et de l'attestation du Baccalauréat
4. Les copies certifiées conformes aux originales des relevés des notes de toutes les

années des études universitaires (même les années de redoublement)

5. Une copie conforme du diplôme
  6. 2 photos d'identités
  7. 2 enveloppes affranchies au tarif recommandé portant l'adresse exacte du candidat
  8. Copie certifiée des attestations des inscriptions
  9. Une attestation de retrait d'inscription (s'il y a lieu) ou de réorientation si ça existe
4. Les étapes de sélection des dossiers de candidature à l'inscription en mastère se feront selon le calendrier suivant :

Du 27 juin au 18 août 2023	Inscription sur le site de L'ISSAT ( <a href="http://www.issatgf.rnu.tn">www.issatgf.rnu.tn</a> ) <b>Il est impératif d'imprimer votre formulaire rempli juste après la validation de la candidature sur le site</b>
Fin août- début septembre 2023	Etude des dossiers et affichage des résultats

**Date limite de candidature : 18 août 2023**

(Passé ce délai, toute candidature sera automatiquement rejetée, le cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers arrivants à l'ISSAT après le **18 août 2023** seront automatiquement éliminés

### 5. Remarques importantes

1. Le candidat fournissant de fausse(s) donnée(s) lors de l'enregistrement de sa candidature sur le site sera automatiquement éliminé. Aucune réclamation à ce propos ne sera étudiée, quelles que soient les raisons.
2. Le candidat ne respectant pas scrupuleusement le calendrier, perd définitivement son droit à l'inscription en mastère.
3. Celui qui ne peut plus accéder à son compte à cause de l'oubli du mot de passe est automatiquement éliminé de la liste. Il n'y a aucune possibilité de vous fournir le mot de passe.

Le directeur  
Imed MIRAOUI

Directeur  
Imed MIRAOUI

